

UNIVERSITE DE NAMUR

REGLEMENT DU CONCOURS REGIONAL



EDITION 2020

I. Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est?

Le concours Ma thèse en 180 secondes permet aux doctorants ou «jeunes» docteurs de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit ainsi produire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche. Le concours Ma thèse en 180 secondes offre une occasion unique aux participants de parfaire leurs aptitudes en communication et en vulgarisation, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur thématique de recherche dans l'espace public.

2. Historique

Au niveau international

Créé par l'ACFAS (Association francophone pour le savoir) en 2012, le concours Ma thèse en 180 secondes est inspiré du concours Three minute thesis (3MTMD) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie. En 2014, l'ACFAS a mené une collaboration avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et la Conférence des Présidents d'université (CPU), en France, avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique au Maroc (CNRST) et avec l'Université de Liège en Belgique afin que ces institutions organisent le concours sur leur territoire et pour mettre en place une première finale internationale. Celle-ci s'est déroulée le 25 septembre 2014 à Montréal. En 2015, l'Agence Universitaire de la Francophonie a rejoint le comité international ; puis la Suisse en 2016, avec la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO).

Au niveau FWB

Depuis 2014, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des doctorants des différentes universités (ULB, ULiège, UCL, UNamur, UMONS et U-Saint-Louis Bruxelles) sont invités à participer au concours. Chaque année, des sélections locales ont lieu au sein de chacune des universités p(en mars); ensuite une finale interuniversitaire (en mai) est organisée au niveau de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les lauréats de la finale interuniversitaire ont été invités à participer à la finale internationale (en septembre) organisée à Montréal en 2014, à Paris en 2015, à Rabat en 2016, à Liège en 2017, à Lausanne en 2018 et à Dakar en 2019.

3. Cette année

Tous les doctorants et les docteurs diplômés au cours de l'année académique 2019-2020 de toutes les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont invités à participer ! Parmi eux, **UN** seul candidat du concours interuniversitaire sera envoyé à l'étranger (lieu à définir) pour représenter la Belgique au concours international. Des épreuves locales ont lieu au sein de chaque université durant la semaine du Printemps des sciences et la finale nationale et interuniversitaire sera organisée à l'Université de Liège dans le courant du mois de mai 2020.

Le lauréat de la finale nationale sera invité à la finale internationale, organisée en septembre 2020 (lieu à définir), et regroupant les lauréats des différents pays participant au concours. A cette occasion, il pourra également participer à un programme de formations, d'échanges et de réseautage.

La première étape pour les doctorants et jeunes docteurs de l'UNamur est le concours régional ! Celui-ci aura lieu le **26 mars 2020** à l'amphithéâtre Pedro Arrupe. Les 2 premiers lauréats du concours UNamur ainsi que le lauréat du prix du public participeront au concours national à Liège.

II. Critères d'admissibilité & règlement

1. Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, chaque candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes:

- Être inscrit au doctorat ou avoir obtenu son doctorat durant l'année académique en cours (2018-2019) ;
- Ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors de la finale interuniversitaire de l'année précédente (2018)
- Présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral
- S'exprimer en français
- Ce n'est donc pas les nationalités des doctorants qui sont prises en compte pour leur participation à la finale internationale de MT180, mais bien le territoire de l'institution dans laquelle ils effectuent (ou ont effectué) leur doctorat.

En outre, les participants :

- S'engagent à être disponibles pour l'éventuelle pré-sélection interne ainsi que pour le concours régional ;
- Acceptent d'être filmés et/ou photographiés et que les vidéos et/ou photos puissent être diffusées.

Les 3 lauréats du concours régional de l'UNamur s'engagent également à participer à la finale nationale et interuniversitaire.

Le lauréat du concours national s'engage à participer à la finale internationale (voyage, séjour et activités scientifiques et de réseautage offerts).

2. Formation au pitch en 180 secondes

Les candidats inscrits au concours¹ bénéficieront d'une formation et d'un coaching entre février et mars, le jour du concours.

¹ La formation au pitch en 180 secondes est accessible **uniquement** aux doctorants qui s'engagent à participer au concours (clôture des inscriptions en janvier 2020).

Cette formation s'articule en trois modules :

- Mind mapping, construction du pitch et vulgarisation (une journée)
- Vulgarisation du pitch (un après-midi)
- Posture et communication (une journée)

Pour animer ces formations, des formateurs et spécialistes de la diffusion des savoirs encadreront les candidats afin de les épauler la la construction de leur présentation vulgarisée et dans la manière de transmettre, à l'oral, les enjeux et la passion de leur recherche.

Outre son rôle fondamental dans la préparation à l'expérience MT180, cette formation constitue un apport indéniable à tout jeune chercheur amené à présenter ses résultats de recherche. Qu'il s'agisse d'une communication courte, d'une soutenance de thèse ou d'un entretien d'embauche, cette formation permet aux participant d'acquérir des clés de transmission et de communication essentiels.

Suite à cette formation, et jusqu'au concours régional du 26 mars 2020, les doctorants bénéficieront également d'un coaching régulier par le biais de session de répétitions organisées selon l'agenda des candidats.

3. Vade-mecum du concours MT180

Les contraintes techniques sont décrites ci-dessous et s'appliquent à tous les participants, sans exception.

Minutage

Les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat. Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du candidat et visible si ce dernier le désire ;

Le gardien du temps

- Une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le candidat sans le perturber ;
- Quand le participant est prêt à commencer sa présentation (et qu'il se soit assuré que la diapositive projetée est bien la sienne), il l'indique au gardien du temps par un signe très clair, convenu d'avance ;
- Le démarrage du chronomètre est ensuite marqué par un signal fort: le participant peut alors commencer sa présentation ;

- S'il le souhaite, le candidat pourra être averti quand il ne reste que 30 secondes avant la fin du chronomètre par un signal visuel significatif ;
- Un signal sonore très fort (par exemple un klaxon) retentit quand les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée) ;
- Si le participant n'a pas terminé sa présentation à la fin des 180 secondes, il peut soit décider de continuer sa prestation et par là même se disqualifier pour la compétition, soit décider de ne pas terminer sa présentation et donc être toujours admissible à la compétition.

Gestion des interruptions

En aucun cas, le chronomètre ne peut être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt), sauf en cas d'incident technique majeur ;

- Si un incident technique majeur se présente (par exemple, un micro ne fonctionne pas, une diapositive ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas, le signal sonore de départ ne se déclenche pas), c'est l'animateur (sous l'autorité du président du jury) qui doit interrompre la compétition et le participant est autorisé à recommencer sa prestation, une fois l'incident réglé ;
- Le participant n'est pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Animateur

- Cet animateur sera chargé de présenter, en français, les participants, d'annoncer leur sujet de doctorat non vulgarisé avant chaque prestation et de les encourager.
- Il aura la responsabilité d'interrompre une prestation en cas d'incident technique.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français ;
- Aucun accessoire, autre que des feuilles de notes, ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc. ;
- Le candidat a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite ;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat utilisera le matériel proposé : micro(cravate, casque, bâtons, surpied), lutrin ou pupitre, etc. ;
- La cellule Euraxess ou le Confluent des Savoirs préviendra les candidats du matériel mis à leur disposition au minimum deux semaines avant la compétition. Les candidats devront, le cas échéant, faire part de leurs

préférences dans les délais que la cellule Euraxess ou le Confluent des Savoirs aura indiqués.

Support visuel

- Les candidats peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé. Ils n'ont droit qu'à une seule diapositive, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène ;
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé ;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français ;
- Les candidats devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droits ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours ;
- Les noms et prénom du doctorant participant et le logo de son université ne devront pas apparaître sur le visuel ;
- Le visuel devra respecter les format, taille et définition suivants :
 - Utiliser le Format JPEG pour leur diapositive (pas PPT)
 - Format 16/9 (1280x720 pixels)
 - Une résolution de minimum 72 dpi
 - Nommer leur diapositive de la manière suivante: «nom_prénom»
- Des corrections mineures pourront être apportées à ce visuel au cours de la réunion de préparation (le jour ou la veille de la finale) ;
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel peut différer de celui de la thèse mené par le doctorant de façon à ce qu'il puisse vulgariser son sujet.
- Le titre complet et non vulgarisé de la thèse sera affiché sur une diapositive de présentation (préparée par le Confluent des Savoirs) avec le prénom et le nom du candidat. Ce titre non vulgarisé sera également annoncé par l'animateur de la compétition avant chaque prestation.

Projection

- Toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document qui sera projeté lors des différentes sélections: locale; interuniversitaire et internationale.
- Les candidats sélectionnés pour les phases suivantes du concours auront la possibilité de soumettre à chaque fois une nouvelle diapositive. Les délais d'envoi leur seront communiqués par l'organisateur du concours.

Jury & critères d'évaluation

Les prestations des candidats devront être évaluées par un jury d'experts, et ce, quel que soit le niveau de la compétition (internationale, nationale ou régionale).

Pour composer le jury, la cellule Euraxess et le Confluent des Savoirs tiendront compte des points suivants :

- Constituer un jury d'au moins 3 membres ;
- Veiller à équilibrer (dans la mesure du possible) le genre, l'âge, les disciplines, les fonctions, parmi les membres du jury ;
- Veiller à inclure une personne spécialiste des communications.

Les membres du jury évalueront les présentations données par les doctorants selon trois grands critères :

- **Talent d'orateur et implication. À titre d'exemple :**
 - Le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur (rhétorique et éloquence) : voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle, présence sur scène, etc.
 - Le participant a-t-il transmis sa passion pour son sujet d'étude ?
 - Le participant a-t-il suscité la curiosité du public pour son sujet ?
 - Le participant a-t-il fait part d'intérêt personnel ou éventuellement de liens avec la société ?
- **Vulgarisation. À titre d'exemple :**
 - Le participant a-t-il expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible ?
 - Le participant a-t-il utilisé les figures de style, des exemples pertinents ou l'humour pour illustrer son propos ?
- **La structuration de l'exposé. À titre d'exemple :**
 - La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet ?
 - Le participant a-t-il expliqué clairement les recherches qu'il mène ?
 - Équilibre entre les différentes parties (introduction, développement, conclusion) de l'exposé.
- **Coup de cœur / Point particulièrement exceptionnel laissé à la libre discrétion du membre du jury.** Il peut notamment s'agir ici de souligner l'originalité de la présentation du candidat.

Ces critères seront rappelés dans une feuille d'évaluation qui sera remise à chaque membre du jury le jour du concours.

3. Agenda

Date	Évènement
20 septembre 2018	Ouverture des inscriptions au concours
21 novembre 2018	Séance d'information et table ronde sur la vulgarisation scientifique et l'apport de l'expérience MT180
23 janvier 2020	Clôture des inscriptions au concours
27 janvier 2020	Formation au pitch partie 1 : mind mapping et vulgarisation (1 journée)
19 février 2020	Formation au pitch partie 2 : vulgarisation (1/2 journée)
24 février 2020	Formation au pitch partie 3 : communication et posture (1 journée)
Entre février et mars	Organisation de session de répétitions selon l'agenda des candidats
26 mars 2020	Concours régional UNamur à l'amphithéâtre Pedro Arrupe
Date à préciser	Concours national à l'ULiège
Date à préciser	Concours international à XXX (lieu à définir)

III. Contacts

A l'UNamur, le concours Ma thèse en 180 secondes est organisé conjointement par le **Confluent des Savoirs** et la cellule **Euraxess**, représentés respectivement par Aline Wilmet et Marie-Ange Angladon.

Pour toute information relative au concours, consultez le site internet du Confluent des Savoirs : <http://cds.unamur.be/chercheurs/mt180>

Une adresse de contact : mt180@unamur.be.



